

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	7 (1919)
<b>Heft:</b>	78
<b>Artikel:</b>	L'exposition de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs
<b>Autor:</b>	E.R.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-254901">https://doi.org/10.5169/seals-254901</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

peu nombreuses, les intérêts les plus généraux se groupant sous quelques chefs seulement, il se produit naturellement, forcément, automatiquement, quelques grands groupements qui cherchent à agir de toute la force commune dans l'avantage de chacun des particuliers.

En politique, comme ailleurs, l'union fait la force: la faculté d'agir étant subordonnée au nombre, même à la possession d'une majorité, il n'est pas d'action possible en dehors des associations; et il n'est point d'association possible sans le sacrifice des intérêts secondaires aux intérêts primordiaux, sans l'abandon de quelques droits individuels au profit de la collectivité. Or, si la liberté consiste dans la faculté d'agir, et non dans la liberté de penser, qui n'a jamais été contestée à personne, les partis qui donnent la force ne sont pas pour ceux qui les constituent des instruments d'oppression.

Supprimez tous les groupements politiques, à la première grande question qui surgira, il s'en constituera de nouveaux.

Il est donc impossible pour ceux qui désirent voter non seulement pour le vain plaisir de faire acte de souverain en mettant un morceau de papier dans l'urne de demeurer isolés.

Cela n'est pas même matériellement réalisable en matière d'élection là où est appliqué le système de la représentation proportionnelle, qui fonctionne dans plusieurs cantons et dont le principe vient d'être admis pour les élections du Conseil National.

Dans le canton de Neuchâtel, d'après la loi électorale de 1916, une liste de candidats n'est valable que si elle réunit le 10 % de la totalité des suffrages (art. 77). Ici, l'action individuelle n'est plus possible, et les listes neutres, présentées par de petites fractions, risquent fort de ne pas réunir le quorum. Alors, pour avoir voulu faire mieux que bien, pour avoir refusé de choisir dans les limites du possible, des électeurs perdent non seulement leur voix, mais contribuent peut-être de ce fait à donner la majorité à celui de tous les partis qu'ils auraient le moins tenu à favoriser.

Il est si généralement reconnu que l'indépendance absolue en politique équivaut à la non existence que les isolés sont une petite minorité. Les quelques députés (il y en a sept) qui font actuellement partie du Conseil National sans se rattacher à aucun groupement doivent leur siège, soit au fait qu'ils servent une grande idée, un grand intérêt économique — c'est le cas de M. Gelpke de Bâle, représentant la question de la navigation du Rhin — soit au fait, qu'ayant longtemps appartenu à des groupements politiques, ils bénéficient de la notoriété qu'ils y ont acquise. Il en est ainsi, entre autres, pour MM. Bossi, du Tessin et Sigg, de Genève, anciens chefs radical et socialiste.

Quant aux isolés, il y a parmi eux des gens qu'a rebutés la malpropreté de la cuisine politique et qui ont désespéré d'y porter remède; quelques-uns dominant les partis par la grandeur de leur idéal patriotique, comme ils dominent la masse des hommes par la hauteur de leur personnalité morale, la puissance et l'indépendance de leur pensée, la faculté qu'ils ont de l'exprimer; voix écoutées, qui ont pénétré parfois jusqu'au plus profond des consciences, mais qui, cherchant à retremper le sentiment national aux sources mêmes de la vie spirituelle, font œuvre d'éducateur, de moraliste, mais ne sauraient déterminer l'action politique.<sup>1</sup>

Les autres sont des intellectuels, ayant de la société une conception qui leur est propre, puisée plus dans les livres que dans l'expérience, esprits plus portés à la spéculation qu'à l'action, et qui, ne trouvant dans aucun programme ce qu'ils

appellent de leurs vœux, préfèrent se condamner à l'impuissance plutôt que de faire des transactions. Quelle que soit leur valeur individuelle, ou la valeur de leur contribution au monde des idées, ils sont, tant par le nombre qu'ils représentent que par leur influence sur la vie des Etats, une quantité peu appréciable.

Il n'est pas à prévoir que la majorité des femmes rentrent dans cette dernière catégorie et se tiennent à l'écart des groupements par crainte de transiger avec l'idée politique et sociale qu'elles portent au dedans d'elles. Il est peu probable que chacune de ces électrices fraîchement créées apporte en naissant un système régulièrement construit, avec programme d'action, qui lui demeure si sacré dans ses nuances infinies qu'il lui soit impossible d'en rencontrer un pareil dans le cerveau d'un de ses concitoyens ou d'une de ses concitoyennes.

Il faudra donc que la femme renonce à son rêve d'exercer son droit de vote comme on résout, dans le recueillement de la vie intérieure, une question de conscience. Ou plutôt, il faudra qu'elle arrive, en se mêlant aux autres, à se former pour ainsi dire une conscience collective, moins riche de tons que la conscience individuelle, mais aux harmonies plus sonores. Il faudra que, sans se mentir à elle-même, et sans trahir son idéal moral, qu'elle le simplifie, le redresse, le grandisse ou l'achève dans la vie de l'association, en le mesurant aux besoins, aux justes aspirations des autres. Ce sera peut-être pour elle le moyen de sortir de ce subjectivisme étroit qui n'est pas sans rapport avec l'égoïsme personnel ou l'égoïsme de famille.

(A suivre.)

Rose RIGAUD.

## L'Exposition de la Société suisse des Femmes peintres et sculpteurs

Le spacieux vestibule de la « Kunsthalle » de Berne a été réservé à l'art appliquéd. Juste en face de l'entrée, une grande vitrine est consacrée à la reliure: remarquons surtout le travail précieux et soigné de Mles Raymond (Morges), Sarow et Opprecht (Zurich), Merz (Aarau). Dans les vitrines du pourtour, nous pouvons admirer des ouvrages brodés, battiqués, tissés, aux couleurs vives quoique harmonieuses; les belles dentelles de M<sup>e</sup> Würsten (Genève) et de la Société de Dentellerie gruyérienne. Les verreries de M<sup>e</sup> Porto (Genève) frappent par leur délicatesse, tandis que la série des poteries de M<sup>e</sup> Lauterburg (Langenthal) charment par la simplicité de leur forme et la distinction des motifs. En quittant ce hall, on garde l'impression que l'art appliquéd est un riche champ de travail pour les aptitudes et les dons de la femme.

Passons dans la salle principale. Les places d'honneur sont occupées par quelques peintres du XVII<sup>me</sup>, XVIII<sup>me</sup> et XIX<sup>me</sup> siècles: des artistes sérieuses qui ont su prendre leur place parmi les peintres de renom. Des portraitistes comme Anna Waser, M<sup>es</sup> Munier-Romilly, Lardy-Dufour, Emilie Forchhammer, Clara de Rappard, nous font faire la connaissance de leurs contemporains, que nous voyons vivre.

Les portraits d'aujourd'hui sont forcément très différents d'allure. Tant par le métier que par la conception, ils s'adaptent aux exigences du caractère moderne. Nommons ici quelques artistes qui nous paraissent avoir approfondi le problème psychologique: Louise-Catherine Breslau (Paris), par ses pastels légers et souples; Regina Conti (Lugano), dans le portrait d'une dame spirituelle, dont la main à elle seule est un document; Anna Hug (Zurich), qui rend si bien le caractère original de son modèle; Else Thomann (Buchholz-Zurich), par son travail d'une simplification qui dénote une grande maîtrise.

Les tableaux de composition sont peu nombreux. Le plus important est une *Pieta* d'expression poignante de Hélène Dahm (Zurich), une de celles qui marchent de front avec les novateurs de notre temps. Le *Pierrot, dans le Vent et la Nuit*, de Nina Richard (Zurich), est une composition suggestive.

Le paysage, la nature morte jouent un rôle prépondérant. Charmant coins de pays, jardins ensoleillés, lacs sombres ou prés verdissants, tout est représenté par les procédés les plus divers. Marguerite

<sup>1</sup> Nous pensons tout particulièrement ici à l'auteur de *Die Neue Schweiz*.

Reutter-Junod (Neuchâtel), par exemple, démontre, par ses dessins vigoureux, qu'avec des moyens très simples il est possible de rendre la grandeur sauvage des glaciers; Bertha Odermatt (Zurich) nous fait voir des montagnes de bonne structure, et Marguerite Vallet-Girard (Genève) peint des scènes du Valais d'un pinceau hardi, qui n'a rien d'efféminé.

La série des natures mortes est excellente. Qu'il s'agisse de fleurs, de fruits, de bibelots, les problèmes de la couleur et de la mise en place sont en général bien résolus. La franchise de ton, la sûreté du coup de pinceau ne laissent rien à désirer. Pour ne citer que quelques noms: Martha Wittwer-Gelpke (Bâle), Sophie Hauser (Berne), Gertrud Brunner (Zurich), Ida Meier (Zurich), Adèle Lilljquist (Berne).

Des eaux-fortes, gravure sur bois ou linoléum, témoignent de l'habileté des femmes dans ce domaine.

La sculpture est bien représentée par quelques portraits. Plus intéressantes sont deux danseuses d'Alice Boner (Zurich), une figurine en terre cuite de Lily Scherrer (Saint-Gall) et une tête en bois sculpté de Margrit Bay (Berne).

Cette exposition, très fréquentée par le public bernois, nous laisse la meilleure impression. En la parcourant, on oublie qu'on est en présence de manifestations du seul génie féminin. E. R.

## De-ci, De-là...

On nous prie d'informer nos lecteurs que l'Office central des Apprentissages de Genève s'ouvrira le 1<sup>er</sup> mai, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. On sait que le but de cet Office, dont l'initiative revient à l'Union des Femmes, est en premier lieu, et avec le concours de l'Institut Rousseau, de renseigner tous ceux et celles qui ont à choisir un métier sur les aptitudes physiques et intellectuelles qu'exige ce métier, sur l'avenir qu'il offre au point de vue économique (salaires, débouchés, etc.), puis d'indiquer les meilleurs moyens de s'y préparer, et enfin de placer les apprentis dans les meilleures conditions possibles. C'est en un mot le travail des *Berufsberatungsstellen*, sur lesquelles nous avons publié un article dans notre numéro du 10 février; travail d'une importance capitale pour l'avenir de notre jeunesse des deux sexes, comme pour le sort de tant de femmes obligées de gagner leur vie sans y avoir été suffisamment préparées. Les secrétaires recevront: Mme Guibert, pour la section féminine, le mardi et le samedi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, et M. Bonillas, pour la section masculine, le mercredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, et le samedi, de 2 à 3 h. On peut aussi s'adresser à l'Office par correspondance. Ses renseignements sont gratuits.

\* \* \*

Nous avons reçu, trop tard pour pouvoir en parler dans notre dernier numéro des récits de la réunion convoquée très rapidement à Berne, par les soins du Comité suisse de l'Association internationale des Femmes pour une paix durable, à l'occasion du passage dans notre pays de plusieurs femmes de marque siégeant au Congrès socialiste international, telles que Mrs. Ph. Snowden. C'était d'affeurs une réunion sans caractère officiel, aucune grande Association féministe nationale ou internationale n'ayant estimé le moment venu de s'y faire représenter, et les femmes qui y ont pris la parole l'ayant fait en leur nom individuel. On s'est surtout occupé de questions politiques internationales actuelles (Ligue des Nations, suppression du blocus, rapatriement des prisonniers de guerre) plutôt que de problèmes essentiellement féministes; toutefois une résolution a été votée en faveur du suffrage des femmes et une autre en faveur de leur participation au Congrès de la Paix.

\* \* \*

Une abonnée nous écrit de Nyon:

« A notre époque, où les femmes cherchent une carrière rémunératrice, nous attirons l'attention des parents sur une école professionnelle qui s'ouvrira à Nyon au mois de mai. Elle est destinée à former de bonnes ouvrières pour la peinture sur porcelaine, sur faïence et sur verre. Les cours ont une durée de quatre mois. Après ce terme, les élèves passent un examen et achèvent leur apprentissage par un stage pratique de vingt mois à l'atelier de la Manufacture de porcelaine artistique récemment créée dans notre ville. Il existe encore très peu d'écoles industrielles en Suisse, et nous sommes heureuses de voir s'ouvrir une voie nouvelle pour les femmes de notre pays. La peinture sur porcelaine est un travail attrayant pour des jeunes filles douées pour le dessin, et la nouvelle manufacture a besoin d'ouvrières. — Pour les renseignements, s'adresser à M. Vallotton, directeur.

teur de la Manufacture de porcelaine artistique, ou au Comité de l'Union des Femmes de Nyon. »

S. B.

\* \* \*

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur le nouveau groupement, fondé à Genève, de la Société suisse des Commerçants, et qui admet les employées de bureau, de commerce et de banque, avec les mêmes droits et devoirs que leurs collègues masculins. La Société suisse des Commerçants, dont le siège central est à Zurich, compte actuellement plus de 25.000 membres. Les membres féminins ne sont qu'au nombre de 660, ce qui est hors de proportion avec le chiffre total des femmes travaillant dans les bureaux, le commerce ou la banque; c'est pourquoi nous invitons les employées à venir nombreuses se grouper autour de la S. S. d. C., qui a toujours soutenu la cause des employées et qui est à la tête du mouvement en faveur de l'amélioration des salaires et des conditions de travail dans les bureaux et commerces. Le local du Groupe de Genève de la Société suisse des Commerçants se trouve 5, rue du Conseil-Général et est ouvert tous les soirs, de 8 à 9 h. 1/2.

## La socialisation des Femmes en Russie

Nous nous étions longtemps refusée à y croire. N'étant pas de celles qui acceptent sans contrôle les légendes accréditées par une certaine presse, nous ne pouvions voir dans les récits qui nous étaient faits autre chose qu'un épouvantail à l'usage des mentalités conservatrices que toute transformation sociale affole, et dont la crédulité est ainsi toute prête à être exploitée. Et, tout en répétant avec Charles Naine, dans une brochure<sup>1</sup> que l'on ne connaît pas assez, et que tous ceux qu'inquiète la prévision d'une révolution sociale devraient lire: « Si le régime socialiste était réalisable de cette façon-là, nous nous en détournions avec répugnance... », nous ne pouvions charger le régime bolchéviste de monstruosité pareille que de faire obligatoirement de toute femme une prostituée.

Il a bien fallu nous rendre à l'évidence. La concordance des témoignages apportés, non pas seulement par des correspondants de journaux étrangers, mais par des feuilles bolchévistes elles-mêmes que reçoivent les personnalités socialistes russe-suisse les plus dignes de foi, ou par des Suisses revenus de Russie, les déclarations recueillies par des hommes de notre pays en la probité scientifique desquels il est impossible de ne pas avoir pleine confiance... tout ceci concourt à prouver que la socialisation des femmes en Russie a été, sinon appliquée partout, du moins en certaines provinces, en certains districts, sinon du fait du gouvernement central, du moins de celui de certaines autorités locales, et en tout cas décretée. Quelques-uns s'accrochent à ces restrictions pour éviter de se prononcer sur ce douloureux sujet: pour nous, il suffit que ce décret ait été rendu par une autorité, même passagère, de quelque doctrine politique ou économique qu'elle se réclame, pour que nous sentions en nous l'impérieux devoir d'élever une protestation. Ne faillirions-nous pas, en gardant le silence, à notre conscience féministe, qui ne cesse de lutter contre la prostitution réglementée sous toutes ses formes, en laissant se perpétrer, sans éléver la voix, crime pareil contre l'honneur, la pudeur et la liberté de toute une génération de femmes?

Nous publions ici quelques extraits des documents auxquels nous faisons allusion:

*Décret du Soviet de Samara (Volga), en date du 1<sup>er</sup> janvier 1918.*

D'accord avec les dispositions du Soviet de Cronstadt concernant l'interdiction de la possession privée des femmes;

Vu que le mariage légitime avantage les bourgeois et est cause que le meilleur exemplaire du beau sexe se trouve être la propriété des bourgeois, ce qui est nuisible pour la perpétuation de la race humaine:

1<sup>o</sup> Le droit de possession des femmes âgées de dix-sept à trente ans est aboli;

<sup>1</sup> *Dictature du Proletariat ou Démocratie*. Lausanne, Imprimerie populaire. 60 centimes.